



(3 - Justification et choix du dispositif - suite)

2) Le dispositif a pour objet (plusieurs réponses possibles) :

- La protection de l'intégrité physique des personnes (ex : votre organisme détient des produits ou des matériels dangereux, comportant un risque d'explosion, de pollution ...)

Veillez détailler :

- La protection de biens et/ou d'installations (ex : votre organisme souhaite protéger des installations ou des biens essentiels à son activité ou à la collectivité, contrôle de l'accès à certaines zones d'une entreprise travaillant pour la Défense nationale, à un centre de contrôle et de sécurité...)

- La protection d'informations (ex : votre organisme détient des informations classifiées, couvertes par un secret professionnel ou dont la divulgation porterait un préjudice grave et irréversible aux tiers concernés...)

Veillez détailler :

- Autres.

Veillez détailler :

3) Quelles sont les raisons justifiant le recours à ce type de dispositif biométrique plutôt qu'un autre ? (ex : réseau veineux, empreintes digitales, contour de la main ...) :

4

Description générale du dispositif

1) Déploiement du dispositif*

Nombre de lecteurs biométriques installés (et le cas échéant, localisation de la zone concernée) :

Nombre de personnes concernées par le dispositif (le cas échéant, précisez le nombre par zone) :



(4 - Description générale du dispositif - suite)

4) Modalités de stockage des gabarits ou des données brutes (plusieurs réponses possibles)*

- Sur un support individuel (carte à puce, carte magnétique, clé USB)
- Pour les dispositifs d'accès logique (accès à un poste informatique), sur le disque dur d'un poste informatique
- Sur un composant matériel dédié
- Sur un serveur
- Le terminal est équipé d'un dispositif anti-arrachement (s'applique notamment aux dispositifs d'accès physique à des locaux)
- Le gabarit ou la donnée biométrique fait l'objet d'un chiffrement

Précisez l'algorithme utilisé : _____

Nombre de gabarits ou de données brutes traités par personne (par exemple pour l'empreinte digitale, indiquez le nombre de doigts enrôlés - pour le visage, le nombre de photographies) :

5) Administration et fonctionnalités du dispositif *

La comparaison biométrique (l'opération qui permet l'authentification ou l'identification de la personne) est effectuée :
sur le support individuel (« match on card »)

- Sur le terminal de lecture-comparaison
- Sur le poste informatique
- Sur un serveur

Capacité de paramétrage du dispositif (ne répondre que pour des dispositifs utilisés en contrôle d'accès physique comme les accès à des locaux ou bâtiments) :

- Vous avez le moyen de paramétrer le dispositif biométrique
- Seul l'installateur ou le constructeur est en mesure de le faire

Détail des ports de communication dont est équipé le lecteur biométrique :

6) Modalités de gestion du dispositif par l'utilisateur (ne répondre que pour les dispositifs utilisés en contrôle d'accès logique)

Le dispositif est-il utilisé pour démarrer:

- La session d'un utilisateur
- Une application spécifique

Si le dispositif sert à accéder à un poste informatique, celui-ci est-il à usage strictement individuel ?

- Oui
- Non, il peut être partagé entre plusieurs utilisateurs

L'utilisateur a-t-il la possibilité d'utiliser une procédure d'identification/authentification alternative ?

- Par la saisie d'un identifiant et d'un mot de passe
- Autre (précisez) : _____

L'utilisateur a-t-il la possibilité d'éditer ou de supprimer les données biométriques d'autres utilisateurs ?

- Oui
- Non



5 Engagement et signature

Je m'engage à ce que le traitement décrit par cette déclaration respecte les exigences de la loi du 22 MAI 2009 modifiée.

Personne responsable de l'organisme déclarant :

Nom et prénom* _____	date* ____/____/____
Fonction _____	Signature
adresse électronique pour l'envoi du récépissé de la déclaration* _____	:

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application des articles 33 et 38 de la loi du 22 mai 2009.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL: Quartier GBETO – COTONOU -



merci de joindre la documentation technique (et non commerciale) dont vous pouvez obtenir
aupres du fabricant ou du distributeur du matériel